

SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

28 rue Saint-Guillaume
75007 Paris

Tél: 01 44 39 86 23

Avec le soutien
de Veolia Environnement



Politique de concurrence et innovation à l'ère du numérique

VENDREDI
9 DÉCEMBRE
2016

CONSEIL D'ÉTAT
Salle d'assemblée
générale

Place du Palais-Royal
75001 Paris

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription obligatoire, avant le 7 décembre 2016,
dans la limite des places disponibles
auprès de la Société de législation comparée.

Par courriel: caroline.lafeuille@legiscompare.com

ou par télécopie: 01 44 39 86 28

La participation à ce colloque est gratuite.

Colloque validé au titre de la formation continue
des avocats.

L'innovation dans le numérique bouleverse très largement les grands équilibres économiques mondiaux: celui qui innove dans ce domaine prend le marché mondial comme le montrent les exemples de Google, Amazon, Facebook, Apple, Booking, Airbnb ou encore Uber. Quelles sont les politiques de concurrence appliquées par les grandes puissances mondiales, États-Unis, Chine et Union européenne, dans ce secteur? Comment certains États, notamment les États-Unis, ont-ils laissé se constituer des positions dominantes sur un grand marché pour ensuite se projeter sur le marché mondial? Comment définir les rapports entre concurrence et innovation à l'ère du numérique?

Quels sont les ressorts macro-économiques de cette révolution industrielle qui bouleverse tous les secteurs et toutes les rentes? Par quelles politiques d'innovation et de concurrence «The winner takes it all»? Quelle est la nouvelle donne de cette nouvelle économie schumpéterienne?

Enfin, quels sont les enjeux en termes de rapports de force entre les trois principales puissances mondiales organisées: États-Unis, Chine et Union européenne?

Graphisme laurencemaigret.com



Matinée

8 h 30 *Accueil des participants*

9 h *Ouverture*

Dominique Hascher, président de la Société de législation comparée
Jean-Marc Sauvé, vice-président du Conseil d'État

9 h 15 *Table ronde : une politique* › 12 h *ou des politiques de concurrence ?*

Présidée par **Pascal Lamy**, président d'honneur de l'Institut Jacques Delors

9 h 15 PROPOS INTRODUCTIFS par **Pascal Lamy**

9 h 45 L'ÉCLAIRAGE CHINOIS

Hubert Bazin, avocat au barreau de Paris, DS Avocats (Pékin)

10 h 15 PAUSE

10 h 30 L'ÉCLAIRAGE AMÉRICAIN

Winston Maxwell, avocat aux barreaux de New York et Paris,
Cabinet Hogan Lovells (Paris) LLP

Paul C. Saunders, ancien associé du cabinet Cravath Swaine & Moore LLP,
professeur au Georgetown Law Center

11 h 15 L'ÉCLAIRAGE DE BRUXELLES

Bo Vestendorp, ancien président du Tribunal de première instance
de l'Union européenne

Guillaume Lorient, directeur, Direction Générale de la concurrence
(DG COMP) de la Commission européenne

12 h 00 DÉBATS

Après-midi

14 h *Table ronde : quelle politique* › 17 h *pertinente à l'ère du numérique ?*

Présidée par **Philippe Aghion**, professeur au Collège de France

14 h PROPOS INTRODUCTIFS par **Philippe Aghion**

14 h 30 **Jean-Michel Darrois**, avocat au barreau de Paris, Darrois Villey Maillot
Brochier, président de l'Observatoire international des régulations
économiques

Frédéric Mazella, président-fondateur de BlaBlaCar

Anne Perrot, associée du Cabinet MAPP, professeur à Sciences Po Paris

Hal Varian, Chief Economist, Google ou **Fabien Curto Millet**, directeur
des analyses économiques, Google

16 h 30 DÉBATS

16 h 45 PROPOS CONCLUSIFS

Emmanuel Macron, ancien ministre de l'Économie,
de l'Industrie et du Numérique

17 h 30 VERRE DE CLÔTURE
